



Laon, le 8 novembre 2017

Communiqué de presse

Commémoration de l'Armistice 1918 et hommage à tous les « Morts pour la France » Samedi 11 novembre 2017

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 permettent de rendre un hommage solennel à tous les anciens combattants et à toutes les victimes de guerre, mais tout particulièrement à ceux de 1914-1918. Elles sont le symbole de l'union entre les différentes générations du monde combattant et traduisent l'attachement de notre peuple à sa mémoire collective.

Pour commémorer l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix ». En 2012, une loi élargit la portée de cette journée à l'ensemble des Morts pour la France pendant et depuis la Grande Guerre, notamment en opérations extérieures.

Ce jour d'hommage et de recueillement donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux Morts des communes de France. Dans le département de l'Aisne, les membres du corps préfectoral participeront aux manifestations suivantes :

8 h 30	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de Soissons. (Cimetière militaire de Vauxbuis)
10 h 00	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de Soissons. (Monument aux Morts de Juvigny)
10 h 00 10 h 30	Commémoration de l'Armistice de 1918, en présence de M. LEAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry : - dépôt de gerbe (cimetière de Chézy-sur-Marne) - défilé et dépôt de gerbe au Monument aux morts (place de la mairie à Chézy-sur-Marne)
10 h 30	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de Mme DAVERTON, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Place de l'hôtel de ville à Saint-Quentin)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefdelaisne - Twitter : @Prefet02

11 h 00	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (Monument aux Morts de Laon)
11 h 00	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de Soissons. (Monument aux Morts, place Fernand Marquigny à Soissons puis Monument des Anglais, rue de la Bannière à Soissons)
11 h 00	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (Monument aux Morts, place des Anciens Combattants à Vervins)
14 h 30	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. FERMON, sous-préfet, directeur de cabinet. (EHPAD, rue Bellevue à Saint Gobain)
14 h 30 15 h 00	Commémoration de l'Armistice de 1918, en présence de M. LEAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry : - dépôt de gerbe (plaque du 153 ^e RI, place de l'hôtel de ville à Château-Thierry) - cérémonie d'hommage (monument aux Morts de Château-Thierry) puis défilé jusqu'à l'espace d'activités U1 et visite de l'exposition « La rencontre de l'autre dans la Grande Guerre ».
18 h 00	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (Monument de la Victoire et de la Paix, place Victor Hugo à Hirson)
18 h 00	Commémoration de la destruction de Folembray par les Allemands en 1917, en présence de Mme BARRÉ, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne et sous-préfet de l'arrondissement de Laon. (Place de la Mairie à Folembray)
20 h 30	Spectacle « Le Chemin des Tirailleurs », création du Théâtre de la Mascara, en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (Centre d'activité U1 à Château-Thierry)